

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ORGUE DU TEMPLE DE LA RUE DE MAGUELONE » (AOTM)

25, rue de Maguelone
34000 Montpellier
<https://www.aotm.fr>

NOS PARTENAIRES REGIONAUX

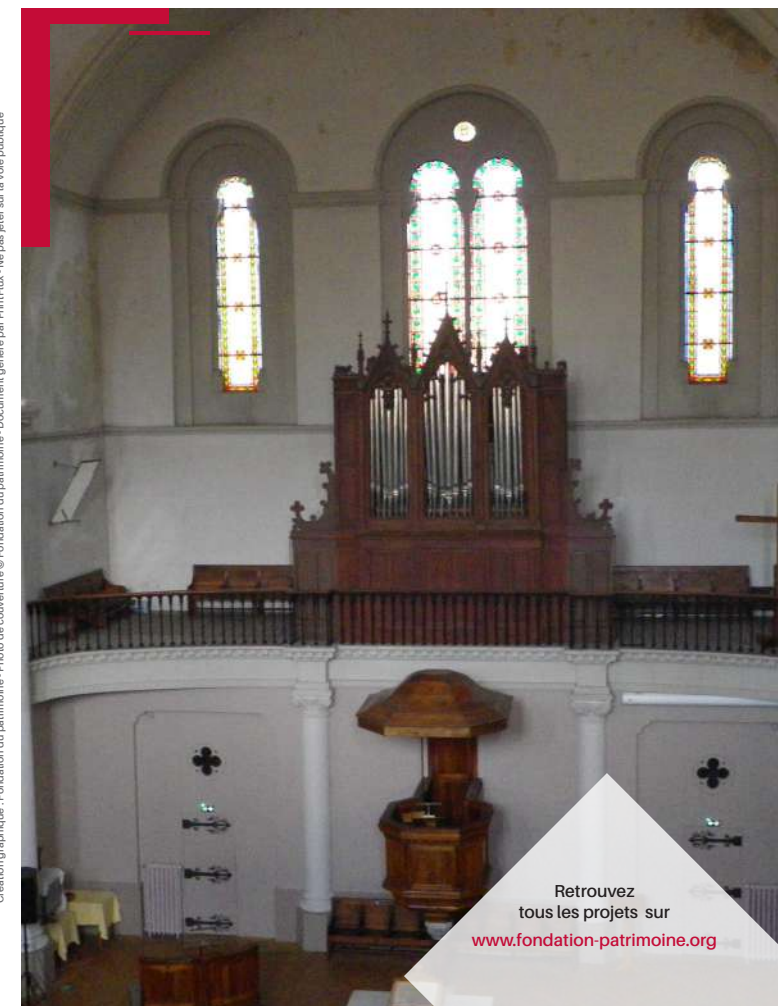


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'orgue du Grand Temple de la rue de Maguelone

Montpellier - Hérault



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Le temple situé rue de Maguelone à Montpellier, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, est d'une conception très originale pour l'époque (1870). Il participa à une opération de développement urbain de type haussmannien et constitue un repère important de l'architecture protestante languedocienne du 19ème siècle.

L'orgue du temple est aujourd'hui en très mauvais état. Il a été jugé trop endommagé pour être restauré, néanmoins, sa tuyauterie sera réutilisée autant que possible. En effet, sur la même tribune sera placé le nouvel orgue de 30 à 32 jeux, avec trois claviers de 58 notes et un pédalier de 32 notes. De plus, son buffet fera preuve d'une esthétique novatrice en s'ornant de quatre grandes colonnes au style épuré, en harmonie avec le reste de l'architecture intérieure. En 2003, l'Église Réformée de Montpellier a décidé de réaliser d'importants travaux de restauration du temple ainsi que sa mise aux normes de sécurité.

À l'issue de ces travaux, l'Église Réformée, devenue Église Protestante Unie, disposera d'un édifice de 700 places

environ. La modernisation de son orgue fait donc partie d'une opération plus générale visant à redynamiser le temple.

LE PROJET DE RESTAURATION

Cela permettra l'interprétation, en priorité, du répertoire des 17ème et 18ème siècles (J.-S. Bach, etc.) mais également celle de l'important répertoire moderne et contemporain.

À côté de sa vocation culturelle, le nouvel orgue favorisera la participation du temple de la rue Maguelone à la vie culturelle de Montpellier et de son agglomération. En effet, l'instrument sera également mis à disposition d'organiseurs de concerts et de festivals. En outre, en liaison avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole et avec l'Université, il contribuera à la formation musicale de futurs organistes et à l'enrichissement de la vie musicale.

Montant des travaux	707 792,40 €
Objectif de collecte	100 000,00 €
Début des travaux	2020

Crédit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
L'orgue du Grand Temple de la rue de Maguelone

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/55324
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'orgue du Grand Temple de la rue de Maguelone

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre